



Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti

23 mars 2010
Fort de France (Martinique)

Dossier de presse





Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

SOMMAIRE

Communiqué de synthèse

La Conférence

Liste des pays invités

Coopérations décentralisées France – Haïti

Programme de la conférence

Discours de Monsieur le président de la République française (Port-au-Prince, 17 février 2010)

Tribune de Monsieur le ministre des Affaires étrangères et européennes (*The Washington Post*, 16 janvier 2010)

Annexes :

- Carte administrative d'Haïti
- Contacts presse



Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Au lendemain de son déplacement officiel à Haïti le 17 février dernier, le président de la République française a annoncé l'organisation par la France de la "Conférence internationale des villes et régions du monde pour la reconstruction d'Haïti". Cette Conférence, destinée à participer au développement équitable et durable du territoire haïtien, se tiendra le mardi 23 mars 2010 à Fort-de-France, en Martinique.

Le 12 janvier 2010, un séisme dévastateur a frappé la capitale haïtienne ainsi que plusieurs villes du sud-est d'Haïti. Devant l'ampleur de la catastrophe, le gouvernement haïtien a fait appel à l'aide internationale. La solidarité des collectivités locales et de leurs sociétés civiles s'est manifestée spontanément dès cette annonce. Une forte mobilisation s'est opérée à l'échelle internationale, pour répondre aux immenses besoins de la société haïtienne.

Après la phase d'extrême urgence, ayant déjà mobilisé de nombreux acteurs locaux, et sous l'égide des Nations unies, quatre rencontres internationales sectorielles (entreprises privées, diasporas, ONG et collectivités territoriales) sont organisées dans les pays partenaires, en préparation de la Conférence internationale des donateurs du 31 mars 2010 à New York.

En raison de ses liens historiques avec Haïti et forte du dynamisme de son réseau de collectivités territoriales engagées sur place, la France offrira aux nombreux amis et partenaires la possibilité d'engager ou de poursuivre des actions de coopération décentralisée avec ce pays.

Les objectifs poursuivis par cette rencontre sont les suivants :

- 1 – Apporter la contribution des collectivités territoriales au plan de développement voulu par les autorités haïtiennes, en particulier dans son volet d'appui à la gouvernance locale ;
- 2 – Coordonner l'aide internationale des collectivités territoriales ;
- 3 – Mutualiser les efforts des collectivités territoriales étrangères et haïtiennes ;
- 4 – Aider au renforcement de la décentralisation haïtienne, déjà engagée avant le séisme.

Pour y parvenir, la Conférence de Fort-de-France s'articulera autour d'un débat en séance plénière, de travaux en ateliers et d'une restitution générale en fin de journée. Cinq ateliers seront constitués (développement urbain et aménagement du territoire, ressources humaines, finances locales, développement économique local, mutualisation et coordination) et co-présidés par un représentant haïtien et un représentant d'un pays tiers. Une synthèse des travaux de la "Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti" sera communiquée à la presse.

L'ensemble des travaux sera consolidé dans un document unique portant la vision des collectivités territoriales dans la reconstruction d'Haïti et présentera leurs différents programmes d'actions. Ce texte sera soumis au Gouvernement haïtien lors de la Conférence internationale des donateurs du 31 mars 2010 à New York. Par la suite, il sera largement communiqué aux pays donateurs, aux institutions internationales et aux différents acteurs locaux. Le document final sera consultable sur les sites Internet des Nations unies et du Ministère français des Affaires étrangères et européennes.



Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

LA CONFÉRENCE

Le 12 janvier 2010, un séisme dévastateur a frappé la capitale haïtienne ainsi que plusieurs villes du Sud-Est du pays. Dès le lendemain, et devant l'ampleur de la catastrophe, le gouvernement haïtien a fait appel à l'aide internationale. La solidarité des collectivités locales et de leurs sociétés civiles s'est manifestée spontanément dès cette annonce. Parallèlement, une forte mobilisation à l'échelle internationale s'est opérée pour répondre aux immenses besoins de la société haïtienne.

Le séisme a entraîné un exode urbain massif de Port-au-Prince vers les campagnes et les autres villes. Même s'il est possible qu'un grand nombre d'habitants de la capitale reviennent, ce bouleversement doit encourager un développement plus équilibré des forces du pays, entre la capitale et les autres villes, entre le tissu urbain et les campagnes de Haïti, dans le cadre d'une politique de décentralisation et de développement rural souhaité par les autorités haïtiennes.

Les difficultés de l'État haïtien ne seront pas uniquement résolues par une aide venant des États et des institutions internationales, mais aussi par le recours à des autorités de proximité qui pourront mailler le territoire et assurer des services de base. Après la phase d'extrême urgence ayant déjà mobilisé de nombreux acteurs locaux, la **Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti** permettra ainsi d'accélérer le lancement d'initiatives et de nouvelles idées portées par les collectivités locales, à l'occasion d'un espace international où se rencontreront les offres et les demandes de coopération décentralisée, constituée d'une plate-forme offrant une expertise et une capacité de coordination au service des collectivités territoriales désireuses de venir en aide à Haïti.

Qu'il s'agisse de projets ou d'idées de reconstruction d'infrastructures, de compagnonnage en matière de formation, d'assistance technique..., tous les projets ainsi identifiés dans ce cadre seraient ensuite présentés à des fins de financement (et de co-financement) à la Conférence internationale des donateurs pour la reconstruction et le développement d'Haïti, le 31 mars 2010 à New York.

OBJECTIFS

Le socle de la **Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti**, constitué par les partenariats déjà noués entre les collectivités territoriales haïtiennes et des pays-tiers, offrira aussi la possibilité à de nombreuses autres collectivités territoriales de s'engager pour la première fois dans des actions de coopération décentralisée avec Haïti.

Les objectifs poursuivis par l'organisation de cette Conférence sont :

- 1 – Apporter la contribution des collectivités territoriales au plan de développement voulu par les autorités haïtiennes, en particulier dans son volet d'appui à la gouvernance locale ;
- 2 – Coordonner l'aide internationale des collectivités territoriales ;
- 3 – Mutualiser les efforts des collectivités territoriales étrangères et haïtiennes ;
- 4 – Aider au renforcement de la décentralisation haïtienne déjà engagée avant le séisme.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la **Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti** sont :

- 1 – Identifier de façon concrète, et dans des secteurs clés, les projets à engager par les collectivités territoriales haïtiennes ;
- 2 – Établir des partenariats sur la base de ces projets, en mutualisant les efforts entre différentes collectivités territoriales ;
- 3 – Contribuer, aux côtés des autorités haïtiennes et sous leur direction, à la définition d'une stratégie globale et cohérente de développement du territoire haïtien, alliant dynamique de décentralisation et de déconcentration ;
- 4 – Contribuer au chapitre « gouvernance locale » du plan qui sera adopté à New York.

MÉTHODOLOGIE ET CADRE DE TRAVAIL

La **Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti** se tiendra sur une journée et s'adresse à l'ensemble des collectivités territoriales déjà engagées ou souhaitant le faire dans des actions de coopération décentralisée avec Haïti, ainsi bien-sûr qu'aux collectivités territoriales haïtiennes avec leurs autorités nationales.

En dehors des séquences protocolaires d'inauguration et de clôture, la Conférence s'articulera autour d'un débat en séance plénière, des travaux en ateliers, et d'une restitution générale en fin de journée.

Chaque participant sera préalablement informé du programme de la Conférence : contenu, cadre des échanges. De même, les enjeux et les objectifs poursuivis par les thématiques du débat et des travaux en ateliers seront connus par les participants.

Pour faciliter les échanges, chaque atelier sera co-présidé par un représentant haïtien et un représentant d'un autre pays, qui se répartiront le rôle de modérateur et de rapporteur.

Le nombre maximum de personnes par atelier est fixé à 25, pour faciliter et garantir l'intervention de chacun des participants.

L'ensemble des travaux de cette Conférence sera consolidé dans un document unique qui donnera la vision des collectivités territoriales pour la reconstruction d'Haïti, inclura la synthèse des travaux des différents ateliers, et présentera le programme d'actions des collectivités territoriales pour Haïti. Ce document sera soumis au gouvernement haïtien lors de la Conférence internationale des donateurs du 31 mars 2010 à New York. Ce document sera par la suite largement communiqué aux pays donateurs, aux institutions internationales et aux différents acteurs locaux. Le document final sera consultable via Internet sur le site des Nations unies et du Ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Une synthèse des travaux de la **Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti** sera communiqué à la presse.



Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

PAYS INVITÉS

Outre Haïti et la France, les collectivités invitées à la "Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti" représentent les pays suivants :

Allemagne
Algérie
Arménie
Autriche
Belgique
Bénin
Brésil
Burkina Faso
Canada
Cap-Vert
Corée du Sud
Espagne
États-Unis
Italie
Japon
Liban
Ancienne République Yougoslave de Macédoine
Maroc
Maurice
Mexique
Norvège
Pays-Bas
Pérou
République dominicaine
Suède
Suisse
Viêt-Nam



Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO- HAÏTIENNE

ÉTAT DES LIEUX

Une trentaine de collectivités territoriales françaises interviennent directement à Haïti dans le cadre de la coopération décentralisée. Ces collectivités territoriales sont devenues des acteurs importants de la coopération franco-haïtienne, en particulier pour aider au développement des communes haïtiennes - élément important du processus démocratique - qui contribuera notamment à faire émerger de nouvelles élites.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes conduit par l'intermédiaire de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités locales (DAECT) de la Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats, une forte politique d'accompagnement et d'appui financier à la coopération décentralisée en Haïti.

La DAECT a recensé dans son nouvel Atlas français de la coopération décentralisée :

- 29 collectivités territoriales françaises engagées à l'international,
- 41 collectivités locales partenaires,
- 43 projets de coopération décentralisée,
- 8 projets dans le cadre d'autres actions extérieures.

CONTRIBUTION DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE EN HAÏTI

Les premières Assises de la coopération décentralisée franco-haïtienne, qui se sont tenues les 10 et 11 juillet 2009 en Haïti, ont été un succès, réunissant 360 participants dont les représentants des 140 communes haïtiennes.

Ces Assises ont permis de prendre en compte les attentes des élus locaux et du gouvernement haïtien, qui souhaitent notamment bénéficier de l'expérience française en matière de décentralisation, qui a fait l'objet de la première partie des Assises.

Elles ont confirmé que les gouvernements français et haïtien accordent une place particulière à la coopération entre collectivités territoriales françaises et haïtiennes, qui est une composante essentielle de la coopération franco-haïtienne.

Soulignons la présence des collectivités territoriales des départements français d'Amérique (DFA), qui inscrivent leur coopération avec Haïti dans le cadre régional de la Caraïbe. Pour cette coopération, nos collectivités territoriales des DFA peuvent mobiliser de nombreux acteurs : associations, entreprises, hôpitaux, universités. Cette coopération est porteuse de nombreux espoirs, afin d'offrir à Haïti une plate-forme de compétences à proximité de son territoire.



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FRANÇAISES

- Conseils régionaux
- Conseils généraux
- Groupements
- Villes

COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

- Zone d'intervention des collectivités françaises
- 2005 Année de lancement de la coopération ou de l'action
- ▲ Financement MAEE
- 1/ Nombre de projets menés

AUTRES ACTIONS EXTÉRIURES



0 10 20 30 40 50 km

LES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES ET AUTRES ACTIONS EXTÉRIURES ENTRE LA FRANCE ET HAÏTI





Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

PROGRAMME

La **Conférence internationale des villes et régions du monde pour Haïti** se déroule en Martinique à l'hôtel *La Batelière*, 20 rue des Alizés, 97233 Schoelcher (Tél. : + 33 596 61 49 49, Fax : +33 596 61 70 57).

09h30 – 10h00 **Accueil**

10h00 – 10h30 **Allocutions d'ouverture (ouvertes à la presse)**

- Mot de bienvenue de Mme la ministre de l'Outre-mer
- Intervention de M. le secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie
- Intervention du Représentant du gouvernement haïtien
- Intervention du Représentant des collectivités territoriales haïtiennes
- Intervention du Représentant de Cités Gouvernements Locaux Unis

10h30 – 12h30 **Débat « Reconstruire Haïti à partir des territoires : déconcentration, décentralisation » (ouvert à la presse)**

La reconstruction ne permettra le développement du pays que si elle s'insère dans une véritable politique de décentralisation et de déconcentration, les deux dynamiques étant intrinsèquement complémentaires. Haïti a souffert en effet jusqu'à aujourd'hui d'un engorgement de la capitale, qui rassemble près du tiers de la population totale, et d'un délaissement des villes secondaires. La lourdeur du bilan humain et matériel découle aussi de ce phénomène de sur-concentration : trois millions de Haïtiens vivaient à Port-au-Prince et l'essentiel de l'activité économique était concentré dans une ville hypertrophiée pourtant conçue pour 300 000 habitants.

La décentralisation constitue par conséquent un enjeu majeur d'aménagement du territoire mais aussi de modernisation de l'État et de démocratie locale. C'est pourquoi elle est indissociable de la déconcentration des services de l'État et d'une association plus forte des communautés et associations locales. La décentralisation comporte une dimension institutionnelle incontournable, consistant à renforcer les capacités des élus et des administrations de proximité, afin qu'ils soient en mesure de prendre rapidement en charge les compétences pour lesquelles l'échelon local reste le plus adapté. Elle est aussi un exercice concret : c'est par la mise en oeuvre de projets de développement, permettant l'accès de tous aux services de base (soins de santé primaire, accès à l'eau, logement, éducation), que se concrétisera l'objectif d'une authentique décentralisation et d'un réaménagement équilibré du territoire.

12h30 – 14h00 **Déjeuner-buffet**

14h00 – 16h15 **Travaux en ateliers**

- **Atelier 1 : Développement urbain et aménagement du territoire**

À grande échelle, l'équilibre des territoires nécessite une vision harmonieuse, partagée avec les populations, entre le développement de « l'agglomération - capitale » et celui des principales villes de province, entre les quartiers au sein des agglomérations, entre celles-ci et les campagnes, entre espaces aménagés et espaces naturels. De véritables contrats de partenariat entre collectivités territoriales haïtiennes et de pays amis, ayant des valeurs à partager et s'inscrivant dans cette vision commune, peuvent permettre d'aider les élus haïtiens à créer les conditions d'un développement économique local basé sur les services essentiels aux populations (éducation, santé, eau et assainissement, énergie, déplacements, culture, etc.). Ces contrats portant sur des aspects particuliers bien identifiés par les parties doivent pouvoir permettre à des entreprises

locales et étrangères, habituées à travailler avec les collectivités territoriales, de contribuer - dans le cadre fixé par les autorités locales - à la mise en place, avec les comités de quartiers ou le secteur privé, d'activités créatrices d'emplois.

- **Atelier 2 : Ressources Humaines**

Le séisme a totalement désorganisé les services publics des 140 communes et des dix départements d'Haïti. De nombreux élus ou agents publics ont disparu ou ont été blessés. Beaucoup de bâtiments et édifices publics ont été détruits notamment dans la région de l'épicentre à Port-au-Prince et les communes avoisinantes. L'exode urbain massif vers les provinces oblige les communes à faire face à une demande accrue de services publics. Les élus locaux et leurs équipes auront besoin d'un accompagnement quotidien dans la gestion administrative, budgétaire et financière de leurs collectivités. Par ailleurs, un soutien important doit être apporté à l'administration locale qui manque aussi cruellement de cadres, de techniciens et d'experts formés dans de multiples secteurs d'activités (gestion administrative, formation, urbanisme, propreté, sécurité...). Actuellement, et en l'absence de statut, le personnel communal est recruté de façon contractuelle avec une durée de fonction limitée. Enfin, l'intercommunalité est quasi inexistante.

- **Atelier 3 : Finances locales**

La catastrophe qui vient de frapper Haïti a mis en évidence l'urgence de concrétiser la décentralisation affirmée dans la Constitution. Or, celle-ci tarde à se traduire sur le terrain en raison du manque de moyens aussi bien institutionnels que financiers des collectivités, qui dépendent aujourd'hui quasi-exclusivement des dotations que leur attribue l'État central et qui ne leur permettent ni d'assurer les tâches administratives élémentaires ni de faire fonctionner les services publics essentiels (déchets, eau et évacuation des eaux usées, voirie...). Le transfert d'expérience assuré par un partenariat avec des collectivités territoriales étrangères peut permettre d'aider les élus communaux haïtiens à améliorer le rendement de la fiscalité locale et à mettre en place, au-delà du budget uniquement comptable auquel se résume en général le suivi des finances communales, un véritable système budgétaire communal opérationnel, condition de l'élaboration d'une politique de développement maîtrisée. Cette dynamique portera ainsi non seulement, à court terme, sur l'acquisition pour les élus haïtiens de solides compétences financières pour la maîtrise de leurs budgets, mais aussi sur la définition d'une stratégie à moyen terme de leur développement économique, assorti des leviers de financements requis pour une gestion à la fois durable et équilibrée.

- **Atelier 4 : Développement économique local**

Pour faire en sorte que l'après-séisme constitue les bases d'un développement économique réel, les autorités nationales et locales sont décidées à créer les conditions d'une rupture permettant de ne pas maintenir le pays dans une situation d'assistanat. Plutôt que de se disperser, elles souhaitent privilégier les projets (urbains ou ruraux) déclencheurs de développement. Les collectivités territoriales des pays amis d'Haïti, capables d'engager des véritables contrats de partenariat avec les collectivités haïtiennes, peuvent fournir le cadre administratif et l'appui technique et financier pour réaliser à l'échelle locale de tels projets. Elles peuvent entraîner avec elles des petites et moyennes entreprises capables d'apporter aux acteurs économiques locaux un appui pour développer des projets économiques créateurs d'activités et de richesses.

- **Atelier 5 : Mutualisation et coordination**

Quelles procédures mettre en place pour que l'action naturellement éclatée de la coopération décentralisée puisse s'inscrire dans un cadre mutualisé et articulé avec les interventions des autres acteurs ? Comment veiller à un équilibre géographique dans les coopérations décentralisées nouvelles qui vont émerger ? Quelle coordination mettre en oeuvre pour l'action des collectivités engagées avec leurs partenaires haïtiens ?

L'atelier examinera les outils : bourse aux projets, représentation organisée sur Haïti de la coopération décentralisée, participation à un fonds de soutien aux projets des communes haïtiennes avec d'autres bailleurs (fondations, ONG, États), actions mutualisées par exemple sur la formation, articulation entre l'action de l'État haïtien et celle des collectivités haïtiennes, les instances de dialogue et de coordination.

16h30 – 17h30

Restitution des travaux des différents ateliers

17h30 – 17h40

Allocution de clôture (ouverte à la presse) :

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

devant la Communauté française

Port-au-Prince – Mercredi 17 février 2010

Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies,
Mes chers compatriotes,
Chers amis haïtiens,

Il y a un peu plus d'un mois maintenant, le 12 janvier, à 16h53, en moins d'une minute, la nature a infligé à Haïti et à son peuple la pire blessure de son histoire.

Des centaines de milliers de vies ont été englouties, brisées ou mutilées dans cette effroyable tragédie.

Parmi elles, 30 de nos compatriotes ont péri. 3 sont encore portés disparus. Des gendarmes de la Mission des Nations Unies, des enseignants ; des jeunes gens engagés volontaires, des femmes et des hommes de religion. Tous portés par le même idéal : servir Haïti, ce pays qu'ils ont tant aimé, au prix même de leur vie.

Je vous demande d'observer une minute de silence, à la mémoire de toutes ces victimes, avec une pensée particulière pour leurs familles et pour leurs proches.

[Minute de silence.]

Mes chers compatriotes,
Chers amis haïtiens,

Aujourd'hui, je veux vous le dire avec solennité, mais du fond du cœur : nous nous sentons citoyens d'Haïti.

Ce drame, par sa violence inouïe, par son amplitude, nous a profondément touchés. Ce drame a endeuillé l'humanité toute entière.

Les images atroces, insoutenables, des corps prisonniers dans le béton, mutilés, défigurés, continueront longtemps à vous hanter.

Ces images nous ont bouleversés. Ces milliers de vies emportées, cette désolation. Avec le ministre, il m'a été donné, ce matin, de les partager dans la peine avec le Président Préval, et à travers lui, avec toute la nation haïtienne.

Port-au-Prince est une ville martyre. Je veux vous dire l'émotion qu'a soulevée dans toute la France cette vision d'un peuple démuné sur lequel le sort s'acharne.

Je veux aussi vous dire l'admiration et le respect de tous ceux qui à travers le monde ont assisté à cette incroyable leçon de courage et de dignité donnée par le peuple haïtien. Meurtrie, au cœur d'une nuit qui semble ne jamais devoir finir, la nation haïtienne est demeurée debout.

J'ai tenu à vous réunir ici, sur les lieux-mêmes où vous avez compté les premières victimes, françaises et haïtiennes, sur les lieux-mêmes où se sont organisés les premiers secours, sur les lieux-mêmes où notre petite communauté a su faire bloc autour de notre ambassadeur auquel je tiens, avec Bernard KOUCHNER et Alain JOYANDET, à rendre un hommage tout particulier.

Ensemble, soudés dans l'épreuve, vous avez montré de la France le meilleur visage : le visage de la générosité, de l'action et de l'efficacité.

Longtemps, nos compatriotes garderont en mémoire le sourire radieux des secouristes français pour chaque vie sauvée. Pour chacune de ces vies que vous avez su extraire des décombres, ces vies sauvées donnent un sens à votre engagement et à votre vie à vous.

Nous n'oublierons pas le travail harassant, opiniâtre, dévoué, des équipes de médecins français, chirurgiens, urgentistes, infirmiers, de l'ensemble des personnels de santé. J'ai vu ce matin le travail que vous êtes capable de faire dans l'hôpital de campagne déployé dès les premiers jours au Lycée français.

Je veux rendre hommage au concours déterminant des armées françaises. Au soutien sans faille des Forces Françaises des Antilles. Aux innombrables rotations aériennes depuis nos départements ultramarins. A l'engagement des forces terrestres, à la mobilisation des navires « Siroco » et « Francis Garnier » de la Marine nationale, qui ont acheminé près de 2000 tonnes de fret humanitaire. Je veux rendre hommage à nos gendarmes, à nos policiers. A l'engagement remarquable des détachements du service militaire adapté de Guadeloupe et de Martinique qui ont pris une part décisive aux secours.

Je veux également saluer la communauté des ONG, notamment des ONG françaises. Beaucoup d'entre vous étiez présents en Haïti depuis longtemps. D'autres sont venus vous rejoindre au lendemain du séisme. En tout cas vous vous êtes portés les premiers sur le front des secours et de l'aide.

Beaucoup de nos grandes entreprises se sont mobilisées dans la phase d'urgence, je pense à EDF qui a rétabli l'éclairage public au Champ de Mars, Suez et Veolia qui ont réparé des conduites d'eau. Plusieurs centaines de milliers d'Haïtiens ont aujourd'hui accès à de l'eau potable grâce à des ONG et grâce à des entreprises françaises.

La solidarité des Français a permis de collecter 65 millions d'euros.

Enfin, je veux rendre hommage à l'action des Nations Unies, qui ont payé un très lourd tribut à la catastrophe: Monsieur le Représentant spécial, transmettez au Secrétaire général de l'ONU et à toutes les familles des personnels des Nations Unies disparus, transmettez le salut fraternel de la France.

Au-delà de l'urgence, que pouvons-nous faire pour aider ce pays qui nous est si cher ?

Ma présence en Haïti, la première d'un chef d'Etat français depuis l'indépendance, revêt une résonance particulière.

Il ne s'agit pas seulement dans mon esprit de tourner le dos au passé, celui d'une histoire commune riche mais d'une histoire douloureuse. Ne nous voilons pas la face. Notre présence ici n'a pas laissé que de bons souvenirs. Les blessures de la colonisation et, peut-être pire encore, les conditions de la séparation ont laissé des traces qui sont encore vives dans la mémoire des Haïtiens.

Je suis venu dire au peuple haïtien et à ses dirigeants que la France, qui était la première sur le terrain après la catastrophe, restera solidement à leurs côtés pour les aider à se relever et à ouvrir une nouvelle page, heureuse, de leur histoire. La France sera à la hauteur de ses responsabilités, de son histoire partagée et de son amitié avec Haïti.

Mais à ceux qui, tirant argument du dénuement actuel des Haïtiens, caresseraient l'idée d'une tutelle internationale sur Haïti, je veux dire sans ambiguïté que le peuple haïtien est meurtri, que le peuple haïtien est épuisé, mais que le peuple haïtien est debout. L'aide internationale devra être massive, devra s'inscrire dans la durée. Mais c'est aux Haïtiens et à eux seul de définir un véritable « projet national » et ensuite de le conduire, parce que c'est de leur pays et de leur avenir qu'il s'agit. Le rôle de la communauté internationale, et celui de la France, c'est d'aider les Haïtiens à reprendre le contrôle de leur destin.

Il faut également que la reconstruction profite à tous et à tous les territoires : pas seulement à une petite partie de la population qui se partage déjà ses richesses ; pas seulement à la « République de Port-au-Prince » contre le « pays du dehors » : si le bilan humain et matériel du séisme est si lourd, c'est parce que 2 millions de Haïtiens et l'essentiel de l'activité économique étaient concentrés dans cette ville hypertrophiée qui avait été conçue pour à peine 300 000 habitants.

Enfin, l'effort de reconstruction devra créer les conditions en Haïti d'un développement durable, endogène, pour libérer progressivement les Haïtiens d'une dépendance à l'égard de l'aide internationale qui a étouffé l'initiative et l'activité d'un peuple dont chacun célèbre pourtant, à travers le monde, la créativité et le dynamisme.

Le 12 janvier, il n'y a pas que le sol qui a tremblé. Les lignes de la société haïtienne ont bougé. Le réveil est infiniment douloureux. Mais nous vivons un moment charnière, un moment de vérité pour Haïti.

A la place du chaos et des pillages qu'on nous prédisait, on a vu des foules s'organiser, on a vu des foules se recueillir dans le calme et la dignité. Le peuple des mornes a occupé la ville, pacifiquement. Les mots que l'on croyait ici oubliés depuis longtemps ont ressurgi : solidarité, intérêt général, projet national.

Mes chers compatriotes, un peuple comme celui-là ne peut pas mourir. Soyez fiers de l'avoir secouru. Soyez fiers d'être encore à ses côtés au moment où il reprend le contrôle de son destin. La France, et je l'annoncerai dans quelques instants, fera un effort exceptionnel pour aider nos amis haïtiens.

Vive la France ! Vive la République et vive Haïti !

**TRIBUNE DE BERNARD KOUCHNER,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES,
DANS LE QUOTIDIEN AMERICAIN "THE WASHINGTON POST"
(Paris, 16 janvier 2010)**

Haïti : construire un nouvel avenir

Une épouvantable tragédie a encore frappé Haïti. Une de plus pour ce pays fracassé par les fatalités et les malheurs mais qui s'obstine, chaque fois, à les combattre avec la foi du désespoir. Haïti n'est pas seule. La communauté internationale a lancé une mobilisation majeure et les États-Unis et La France - plus que tout autre unie à elle par des liens fraternels qui dépassent l'histoire et la langue - prennent une part majeure à ce mouvement de solidarité.

Cette catastrophe, la plus terrible que Haïti ait subi, oblige la France et ses partenaires à tout faire pour redonner à ce pays force et vigueur, à le reconstruire.

Car, malgré la misère, les difficultés, les errements politiques, Haïti a tout pour réussir enfin sa mue et devenir une terre d'avenir. Je me suis rendu en Haïti en septembre dernier. Je me souviens des entretiens que j'ai eus avec mon ami Hedi Annabi, le responsable de la Mission de l'ONU, décédé mardi à Port-au-Prince, et avec le président haïtien, René Préval, concernant l'avenir de ce pays. Cette semaine, j'ai travaillé en étroite collaboration avec la secrétaire d'État Hillary Rodham Clinton. Avec les Nations unies et les organisations internationales, avec l'Union européenne et tous nos partenaires de solidarité, au premier rang desquels les États-Unis, avec surtout une population aujourd'hui abasourdie mais décidée à vivre, nous nous mobilisons pour aider Haïti à renaître. C'est quand tout est à terre que tout redevient possible. Le moment est terrible, mais il faut le saisir. Avec obstination et sans peur, comme une main tendue vers l'espoir.

Aujourd'hui, toutes les énergies sont mobilisées pour sauver ceux qui peuvent l'être et porter secours aux populations. Mais il n'est pas trop tôt pour penser à la reconstruction. Une reconstruction durable, matérielle et politique qui conjurera les démons et les calamités du passé. La communauté internationale est déterminée, tout comme la France, à aider, le temps qu'il faudra, les Haïtiens à rebâtir leur pays et à les convaincre non par des mots, mais par des actes, qu'ils ont un avenir et que cet avenir est entre leurs mains.

La France propose qu'avec les États-Unis, le Canada, le Brésil, l'Union européenne et tous ceux qui nous rejoindront, une conférence à la hauteur de l'enjeu soit convoquée pour la reconstruction et le développement d'Haïti. Une réunion qui sera le point de départ du renouveau.

Dans le respect total de la souveraineté haïtienne, cette conférence s'appuiera sur l'évaluation des dommages fournie par les autorités haïtiennes et l'ONU. Dans les prochaines semaines, elle se fondera sur une analyse des besoins à long terme du pays pour lui proposer un ambitieux programme de reconstruction. Non seulement pour les logements et les infrastructures mais aussi pour les institutions, les relations avec la communauté internationale, la coopération régionale. J'estime nécessaire d'y associer les organisations non gouvernementales, La diaspora haïtienne et les entreprises puisque nous sommes appelés à travailler tous ensemble sur ce chantier.

L'extraordinaire élan de générosité des peuples et des gouvernements que la souffrance des Haïtiens a imposé ne doit pas s'arrêter à l'humanitaire d'urgence. Notre responsabilité commune est d'aller au-delà. De nous engager, auprès du peuple haïtien, sur la voie d'un avenir fondateur.



Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

ANNEXES

[Carte administrative d'Haïti](#)

[Contacts presse](#)



- Capitale d'État (agglomération : plus de 1 500 000 hab.)
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 25 000 hab.
- Autre ville et localité
- Route principale
- Autre route
- - - Piste
- ✈ ✈ Aéroport, aérodrome
- Limite de département
- Jérémie** Chef-lieu de département
- Barrage
- Chute
- ♦ Site historique

0 10 20 30 40 50 km



HAÏTI



Participer au développement équitable et durable du territoire haïtien

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales

Éric SUZANNE (Secrétaire général de la Conférence)
Chef du pôle "affaires internationales" en délégation aux affaires internationales et européennes
Place Beauvau - 75008 PARIS
Tél. : + 33 (0) 1 49 27 34 41, Fax : + 33 (0) 1 49 27 34 61
Courriel : eric.suzanne@interieur.gouv.fr

Ministère chargé de l'Outre-mer

Matthieu BÉJOT (Conseiller communication et presse)
Hôtel de Montmorin
27, rue Oudinot - 75358 PARIS 07 SP
Tél. : + 33 (0) 1 53 69 26 74, Fax : + 33 (0) 1 47 34 69 30
Courriel : matthieu.bejot@outre-mer.gouv.fr

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Éric BOSCH (Organisation de la Conférence)
37, Quai d'Orsay - 75700 PARIS 07 SP
Tél. : + 33 (0) 6 15 30 61 61
Courriel : eric.bosc@diplomatie.gouv.fr

Jean-Pierre PAULY (Adjoint au porte-parole)
Direction de la communication et du porte-parolat
37, Quai d'Orsay - 75700 PARIS 07 SP
Tél. : + 33 (0) 1 43 17 52 61, Fax : + 33 (0) 1 43 17 52 12
Courriel : jean-pierre.pauly@diplomatie.gouv.fr

Préfecture de la Martinique

Cécile GENESTE (Chargée de communication)
Tél. : + 33 596 39 39 20 / + 33 696 28 34 42
Courriel : cecile.geneste@martinique.pref.gouv.fr